**Cachez ces déchets que je ne saurais voir**

25/04/2022, Laurianne Bellet

En matière d’écologie, la gestion des déchets est au cœur des préoccupations. Alors que leur réduction devient vitale, leur quantité ne cesse d’augmenter pour atteindre 3,4 milliards de tonnes en 2050 d’après les prévisions de la banque mondiale[[1]](#footnote-1). Si rien n’est fait, la Terre pourrait devenir un véritable dépotoir. Et personne n’a envie de vivre sur une poubelle. La bonne nouvelle, c’est que des solutions existent si on prend le problème par le bon bout. Mais en fait, quel est le problème exactement ? Et quand on parle de déchet, de quoi parle-t-on exactement ?

Commençons par le commencement, c’est quoi un déchet en vrai ?

Quand on parle de déchets, on pense généralement à la canette de soda ou à la peau de banane jetée à la poubelle, ou dans le pire des cas par terre, dans la rue. On pense également aux décharges et à leur montagne de détritus ou encore au contenu de la poubelle verte/jaune/marron (rayer les mentions inutiles) collecté par le camion benne le lundi matin. En résumé, on pense souvent à quelque chose de sale, et toujours à quelque chose dont on se débarrasse. Étymologiquement parlant, le terme « déchet » vient du verbe « déchoir », ce qui est perdu, tombé. La loi française définit quant à elle le terme « déchet » comme « toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention [...] de se défaire ». Cette définition pointe l’action, voire la responsabilité, du propriétaire d’un objet dans la production du déchet en choisissant de s’en défaire. Il s’agit donc d’une définition propre à l’être humain, qui produit des déchets dont la nature ne sait que faire. Dans la nature en revanche, tout a une utilité, que ce soit les feuilles des arbres tombant sur le sol ou encore les déchets organiques des animaux qui vont finalement nourrir la terre.

Le déchet tel que nous, les êtres humains, le concevons est un concept récent. Avant le XIXᵉ siècle, les déchets n’existaient pas, les résidus organiques produits par l’être humain étaient tout simplement abandonnés dans la nature. Puis les populations se sont concentrées dans les villes et l’amoncellement des déchets a alors commencé à poser problème, notamment un problème de salubrité publique. Cette problématique a conduit au développement de système d’égout et de poubelles, servant à collecter les ordures ménagères. La machine s’emballe à partir des années 50 et le début de la fameuse « société de consommation », où les ménages sont poussés à acheter et consommer des produits de plus en plus astucieux, pratiques, sophistiqués, plus ou moins utiles et contenant souvent du plastique, dérivé du pétrole, pas ou peu biodégradables. Ainsi, en 2018, l’ADEME estimait la quantité de déchets en France à 342 millions de tonnes[[2]](#footnote-2), soit 5,1 tonnes de déchets par habitant. Sur ces 342 millions de tonnes, 11 %, soit 39 millions de tonnes, correspondaient aux déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, tri sélectif, ordures déposées en déchetterie), 70 % aux déchets du bâtiment (résidus de construction…) et 19 % aux déchets des grandes industries et entreprises.

Mais alors, c’est quoi le problème avec ma poubelle ?

Le problème tient dans le fait que nous produisons des déchets dont la nature ne sait que faire. Différentes stratégies ont alors été mises en place pour essayer de se débarrasser de ces déchets encombrants, avec plus ou moins de succès : incinération, enfouissement, stockage dans des déchetteries à ciel ouvert, tout autant de solutions qui ne s’avèrent pas totalement concluantes. Finalement, ces déchets ne sont pas ou peu dégradés et leur amoncellement va ainsi avoir des impacts importants sur les écosystèmes et, par conséquent, sur l’être humain. Les matières très transformées, très synthétiques (comme les matières plastiques) ne se dégraderont ainsi jamais complètement et vont polluer les sols, les océans et leurs habitants. On estime aujourd’hui à plus de 150 millions de tonnes la quantité de plastiques dans les océans[[3]](#footnote-3). Une concentration de déchets telle qu’on parle aujourd’hui de 7ᵉ continent. Sans action significative et à ce rythme, il y aura plus de plastique que de poisson dans les océans, en poids, d’ici 2050[[4]](#footnote-4). Les conséquences de cette pollution sur l’écosystème marin sont ainsi catastrophiques : intoxication des organismes vivants par des substances dangereuses, propagation de ces substances dans la chaîne alimentaire, perturbation de la biodiversité marine. Cette pollution de l’environnement, de notre environnement, a logiquement des répercussions sur l’être humain, situé tout au bout de la chaîne alimentaire. La production massive de déchets a également un autre impact sur l’être humain, moins visible. Cet impact est en tout cas moins visible pour le monde occidental car il concerne les populations des pays les moins favorisés. En effet, les déchets qui ne peuvent être traités in situ sont envoyés dans des pays pauvres. Là-bas, ils sont soit brûlés, induisant de forts risques de maladies respiratoires pour les populations locales, soit rassemblés dans des décharges sur lesquelles sont installés des bidonvilles qui gèrent ces décharges. En résumé, la production massive de déchets induite par notre mode de vie a des impacts délétères sur notre environnement et sur notre santé, de par la pollution des sols, de l’eau ou encore la pollution visuelle qu’elle génère.

*Des déchets à toutes les étapes de production d’un produit, l’exemple dramatique de l’industrie textile*

*Le problème avec les déchets, c’est qu’on en produit à chaque étape du processus de production d’un produit, et pas seulement en bout de chaîne (le produit que l’on jette une fois usagé). A ce titre, la chaîne de production de l’industrie textile illustre bien ce phénomène :*

*- Industrie reposant sur la création d’un besoin d’où la conception de collections saisonnières pour inciter les utilisateur.rices à acheter toujours plus ;*

*- Chutes de tissus, déchets toxiques des teintures et autres produits utilisés lors de la fabrication des tissus, auxquels s’ajoutent l’épuisement des ressources pour la production des matières premières (culture du coton grande consommatrice d’eau par exemple) ;*

*- Émissions carbone importantes lors du transport, d’autant plus que les usines sont loin des sites de vente ;*

*- Relargage de micro-particules plastiques des matières synthétiques lors du lavage. Vêtements neufs non vendus et vêtements usés jetés, d’autant plus vite qu’ils sont de mauvaise qualité et s’abîment donc plus rapidement.*

Et du coup, qu’est-ce qu’on fait ?

Au niveau individuel, il existe plusieurs pistes pour limiter sa production de déchets. Celles-ci ont été théorisées par Béa Johnson dans son livre *Zero Waste Home* sous l’appellation de « règle des 5R » : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre (composter). 5R auxquels on pourrait rajouter un 6ᵉ R pour Réparer. Une règle qui peut se résumer finalement à se « reconnecter » à ses vrais besoins, ce qui peut impliquer de changer certaines habitudes. Pas forcément facile, le cerveau n’aime pas trop le changement, mais pas impossible. On se souvient peut-être du moment où les sacs plastiques ont été interdits en France, nécessitant l’utilisation de sac cabas. Pas facile au début, il fallait y penser et le sac cabas était souvent oublié, alors qu’aujourd’hui c’est devenu une habitude de partir en course avec son filet de course. Un bémol toutefois sur le R de recyclage, souvent avancé comme la solution en matière de réduction des déchets. En effet, recycler ne permet pas forcément de remettre en question la mode du jetable, d’autant plus que seuls 28 % des emballages plastiques collectés sont effectivement envoyés en recyclage[[5]](#footnote-5). Enfin, limiter la production de déchets demande également des solutions collectives politiques, nécessaires pour s’orienter vers une société moins génératrice de déchets. Ces solutions collectives demandent généralement la mise en place de nouvelles règles, de nouvelles lois et donc un engagement de l’État et des politiques. Il faut des règles et des mesures fortes pour sortir de cet engrenage qui tend à produire toujours plus de déchets. A ce titre, l’interdiction des sacs plastiques est un bon exemple de réglementation visant à réduire la production de déchets, ou encore la loi dite « anti-gaspillage » du 10 février 2020 qui vise entre autres à sortir du plastique à usage unique (d’ici 2040…) ou à agir contre l’obsolescence programmée. Si chercher à réduire la quantité de déchets est une solution évidente pour en limiter l’impact, valoriser ou réutiliser ces déchets sont d’autres solutions collectives qui ont un fort impact.
 Le tri à la source des biodéchets permet par exemple de détourner une partie du flux de déchet produit, presque 40%[[6]](#footnote-6), de l’élimination et de la valoriser via le compostage ou l’épandage.
La loi du 10  février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l’économie circulaire, prévoit de généraliser le tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023. Le tri des biodéchets a toutefois déjà été mis en place via une collecte séparée organisée par certaines collectivités (comme la Métropole Européenne de Lille ou Colmar agglomération) ou de manière plus locale par la mise en place de compostage de proximité. Autre solution, réutiliser ce qui peut l’être plutôt que s’en débarrasser en (re)mettant en place de manière systématique la consigne du verre par exemple. Si certaines initiatives existent, comme les bouteilles consignées Jean Bouteille ou les bouteilles de bières consignées Meteor en Alsace, elles sont loin d’être généralisées alors que des systèmes de consigne performants pourraient réduire de 65 à 85% l’impact environnemental global de l’emballage[[7]](#footnote-7). Des solutions existent, il ne reste plus que la volonté (ou le courage ?) de les mettre en œuvre.

*Focus sur la règle des 6R :*

*- Refuser les publicités, les sachets plastiques, les pailles dans les cocktails, les goodies, les ballons de baudruche pour vos enfants … ;*

*- Réduire notre consommation en identifiant nos réels besoins ;*

*- Réutiliser des objets non jetables et réutilisables comme les gourdes, cotons démaquillants, éponge lavables… ;*

*- Recycler ce qui ne pourra pas être réutilisé et qu’il est possible de recycler. Cela passe notamment par le respect des consignes de tri de notre lieu de résidence (en cas de doute, le site internet suivant peut s’avérer très utile :* [*https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri*](https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri)*) ;*

*- Rendre à la terre, composter ses déchets organiques ;*

*- Réparer au maximum avant de jeter, et dans cette même veine, préférer des produits qui pourront être facilement réparables.*

La production de déchets a des conséquences catastrophiques sur nos écosystèmes. Leur réduction représente ainsi un enjeu majeur, à la fois environnemental et sanitaire. Or on l’a vu, la production de déchets dont la nature ne sait que faire est propre à l’être humain, elle est donc intimement liée à notre manière de consommer. Il apparaît alors nécessaire de changer de paradigme, de se poser la question du besoin réel avant tout achat et stopper ainsi une consommation effrénée dictée par les besoins créés pour les intérêts économiques de certains et par le principe même de notre société de consommation. Ainsi, s’il ne fallait retenir qu’une chose, c’est qu’en matière de réduction des déchets, le meilleur déchet, c’est celui que l’on ne produit pas.

1. Poids mondial des déchets solides municipaux\* : Rapport de la Banque Mondiale 2018 : Kaza, Silpa; Yao, Lisa C.; Bhada-Tata, Perinaz; Van Woerden, Frank. 2018. What a Waste 2.0 : A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. Urban Development; © World Bank. [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapport de l'ADEME 2021 : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, "Déchets chiffres-clés : L'essentiel 2021" - Synthèse - Collection : Faits et Chiffres – avril 2022 [↑](#footnote-ref-2)
3. « The New Plastics Economy – Rethinking the future of plastics », World Economic Forum, Foundation Ellen MacArthur, McKinsey&Company, Janvier 2016 [↑](#footnote-ref-3)
4. Ibid [↑](#footnote-ref-4)
5. Rapport de l'ADEME 2021 : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, "Déchets chiffres-clés : L'essentiel 2021" - Synthèse - Collection : Faits et Chiffres – avril 2022 [↑](#footnote-ref-5)
6. « *38 % du contenu de la poubelle grise, que sont les putrescibles et certains textiles sanitaires, pourraient faire l’objet d’une valorisation organique* », extrait du rapport de l'ADEME :"Déchets chiffres-clés : L'essentiel 2021" [↑](#footnote-ref-6)
7. « Analyse de 10 dispositifs de réemploi-réutilisation d’emballages ménagers en verre », ADEME, octobre 2018 [↑](#footnote-ref-7)